

# Subventions «encadrement différencié»

## Quelle utilisation ?

Le gouvernement de la FWB a envisagé – un temps – la suppression des subventions « encadrement différencié » (13,9 millions EUR). Dans ce contexte, le SeGEC a dévoilé une vaste enquête réalisée auprès des établissements en encadrement différencié de l'Enseignement catholique, tant au fondamental qu'au secondaire. Celle-ci permet d'y voir plus clair sur l'utilisation des subventions additionnelles dont bénéficient ces écoles.

L'enquête a permis de recueillir des données pour 222 implantations organisées par 130 établissements au fondamental et 51 au secondaire, ce qui représente un taux de participation de respectivement 76% et 74%.

Il en ressort que ces subventions de fonctionnement additionnelles sont dédiées pour près d'1/4 à des dépenses en personnel. Viennent ensuite l'aménagement et l'embellissement des locaux, puis les frais de participation aux activités pédagogiques, éducatives et culturelles. L'achat de matériel représente, lui, un peu moins d'1/5<sup>e</sup> de l'enveloppe (cf. graphique 1).

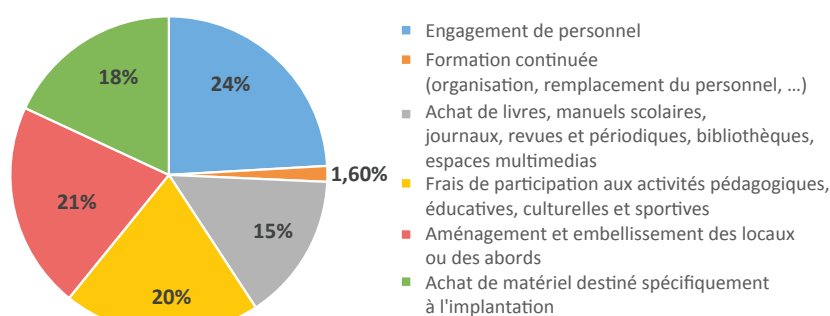
Si l'on décompose ensuite les dépenses en personnel, on s'aperçoit qu'elles permettent l'engagement d'éducateurs (à hauteur de 34%), de personnel provenant d'associations ou organismes pédagogiques (13%), de personnes chargées de l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours (13%), ainsi que d'enseignants (12%) et logopèdes (12%). Ces subsides permettent, enfin, de rémunérer des assistants sociaux, des bibliothécaires, des médiateurs et des puéricultrices.

### 110 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

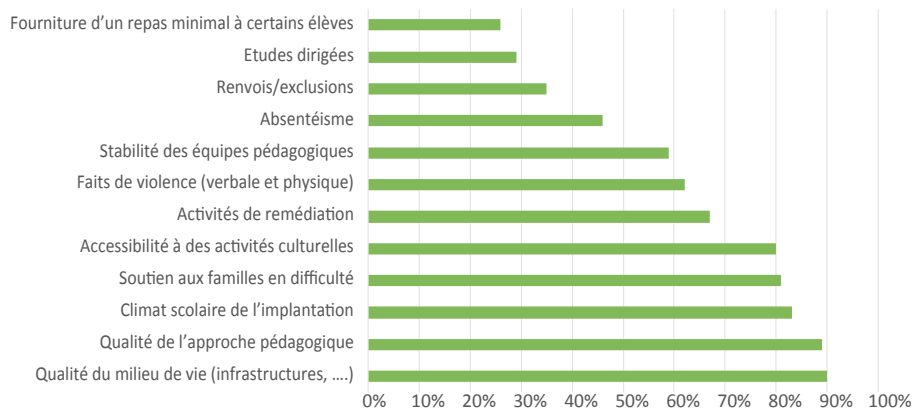
Pour les écoles ayant répondu à l'enquête, le volume d'emplois financés grâce à ces subventions de fonctionnement additionnelles correspond à 109,5 ETP, dont la moitié sous forme de contrats PTP<sup>1</sup> et l'autre moitié sous forme de CDD/CDI, ACS/APE<sup>2</sup>.

Si l'on extrapole ensuite ces résultats à l'ensemble des implantations en encadrement différencié de l'Enseignement catholique, on atteint les 150 ETP, et même les 400 ETP si l'on fait

Principales catégories d'utilisation des subventions "encadrement différencié"



Impact de la mesure de suppression des subventions "encadrement différencié"



le même exercice à l'échelle de toute la FWB (tous réseaux confondus).

### INCIDENCE

L'enquête a également sondé les chefs d'établissement quant aux incidences qu'aurait la suppression de ces subventions (cf. graphique 2).

90% des personnes interrogées estiment qu'elle aurait un impact négatif sur la qualité du milieu de vie et sur la qualité de l'approche pédagogique. 4 sur 5 estiment qu'il y aurait des répercussions tant sur le climat scolaire ou les politiques de soutien aux familles

en difficulté que sur l'accessibilité aux activités culturelles. Une majorité de répondants pensent aussi que les activités de remédiation ne pourraient plus être organisées de la même manière. À noter qu'un peu moins d'un établissement sur deux redoute un impact sur l'absentéisme scolaire. Un nombre moins élevé de répondants citent les études dirigées et les repas fournis à certains élèves. ■

CONRAD VAN DE WERVE

1. Programme de transition professionnelle  
2. Agents contractuels subventionnés / aides à la promotion de l'emploi